

Québec, le 17 décembre 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Nous souhaitons vous informer que le document *La formation générale des jeunes : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire – Instruction annuelle du ministre 2021-2022* est dorénavant disponible.

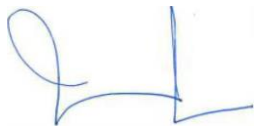
Ce document peut être consulté sur le site Web du ministère de l'Éducation :
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-formation-generale-des-jeunes-instruction-annuelle/>

La version anglaise est également disponible :
<http://www.education.gouv.qc.ca/en/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/results/detail/article/general-education-in-the-youth-sector-directives-1/>

À noter que l'Instruction annuelle est un outil répertoriant les décisions officielles du ministre prises au cours de l'année et annoncé préalablement au réseau scolaire, dans des correspondances officielles ou des publications ministérielles (par exemple, l'Info-Sanction).

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

La sous-ministre adjointe,



Josée LePage